



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Alerte sur les risques de suppression du régime de décharge à Paris

Question écrite n° 5550

Texte de la question

Mme Sophia Chikirou alerte Mme la ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur les dangers de la suppression du régime de décharge de direction dont bénéficient les écoles parisiennes. Après plus de 40 ans et sans aucune discussion, le Gouvernement a décidé de ne pas renouveler la convention conclue depuis 1982 entre la ville de Paris et l'État concernant le régime dérogatoire de décharge pour les écoles publiques de l'académie de Paris, entraînant la suppression du dispositif. Pourtant, l'importance de ce régime est unanimement reconnue. Il permet d'assurer la bonne gestion des écoles et d'accomplir de nombreuses tâches indispensables : lien avec la communauté éducative (mairies d'arrondissement, caisse des écoles, partenaires municipaux, associations de parents d'élèves), les centres de soins et les services sociaux, gestion des élèves, disponibilité permanente en cas d'urgence, accueil des parents, organisation d'événements et des réunions, participation au recrutement, encadrement des agents techniques et spécialisés, etc. La suppression de la décharge va considérablement désorganiser et alourdir la charge des directeurs sans aucune compensation pour assurer la bonne gestion des écoles. Mme la députée souhaite donc savoir si Mme la ministre entend maintenir le système des décharges de direction à Paris et tenir compte des alertes multiples et unanimes que lui ont adressé les directeurs des écoles. De plus, elle a été témoin d'une interpellation de Mme la ministre devant l'école de l'avenue Parmentier ce mois-ci par une directrice d'école qui l'a avertie du risque de souffrance au travail lié à cette décision (en référence à la directrice de l'école Mahul à Pantin), elle voudrait savoir ce qu'elle entend faire pour éviter la mise en danger des directeurs des écoles parisiennes.

Données clés

Auteur : [Mme Sophia Chikirou](#)

Circonscription : Paris (6^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5550

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : [Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er avril 2025](#), page 2147